

7.00 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité ne peut être prise qu'en fin de formation.
Thèmes abordés	<u>Pour le stage :</u> Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique de la discipline, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe. Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par ex. de l'observation de l'institution scolaire, des activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, de la participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...). <u>Pour le séminaire d'accompagnement des stages :</u> Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les stages et séminaires seront évalués par l'équipe enseignante. Les étudiant-e-s seront évalués comme suit : • Stages : 75% • Portfolio numérique : 15% • Tests (Majeure + Mineure) : 10% (Pour que l'étudiant-e puisse entamer/poursuivre son stage, les deux tests devront être réussis avec un minimum de 14/20 dans la Majeure et 12/20 dans la Mineure.) Chacune des 3 activités doit être réussie avec une note égale ou supérieure à 10/20 pour que cette UE puisse être réussie. Le principe de la note absorbante est appliqué à cette UE. La présence aux séminaires est requise. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80% des séminaires, lors de la session de juin ou de septembre. Lors de l'utilisation des IA génératives dans le cadre de cette UE, l'étudiant-e est tenu d'indiquer systématiquement toutes les parties ayant fait l'objet d'une utilisation des IA, par ex. en note de bas de page en précisant si l'IA a été utilisée pour rechercher de l'information, pour la rédaction du texte ou pour la correction de celui-ci. Par ailleurs, les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique. L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.
Méthodes d'enseignement	Les activités d'enseignement seront assurées par les titulaires du cours, principalement en co-construction avec les étudiant-e-s.
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à «#outiller#» les étudiant-e-s à devenir de futur -e- s enseignant-e-s en sciences et en biologie#en les amenant à mettre en pratique dans le cadre de leurs stages, tous les éléments théoriques abordés dans le cadre des cours de didactique et du séminaire. Le volume horaire du stage d'enseignement est réparti de la manière suivante : • D'octobre à février, chez un premier maître de stage : minimum 5h d'observation en classe + 15h d'enseignement en classe.

	• De février à avril, chez un second maître de stage : minimum 5h d'observation en classe + 15h d'enseignement en classe. • Lors d'un des stages, 5h de remédiations seront dispensées en tant que tuteur pour des élèves qui éprouvent des difficultés en biologie. Les maîtres de stage agréés par l'UCLouvain sont choisis par les coordinateurs de stage.
Ressources en ligne	sur Moodle UCLouvain, sigle LBCEP2350T. Le site contient les documents présentés et utilisés pendant les séminaires et permet le dépôt des productions des étudiant-e-s.
Bibliographie	Des ouvrages et publication scientifiques en relation avec les disciplines enseignées et avec la pratique seront présentés lors des cours.
Faculté ou entité en charge:	SC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences biologiques)	BIOL2A	7		